

TROILUS FORE 1,46 G/T ÉQU.-OR SUR 30 M, DONT 2,62 G/T D'ÉQU.-OR SUR 11 M ET 1,36 G/T D'ÉQU.-OR SUR 18 M DANS LA ZONE X22

30 mars 2023, Montréal (Québec) – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société », TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5R) est ravie d'annoncer les résultats d'analyse de la zone X22 de son projet Troilus, située dans le centre nord du Québec, au Canada. Ces résultats s'inscrivent dans le cadre d'une campagne de forage de 7 800 mètres destinée à définir et à étendre la minéralisation de la zone X22 découverte fin 2022 (voir le communiqué de presse du 17 octobre 2022). Depuis sa découverte, la longueur du gisement de cette zone s'est étendue sur un kilomètre, prenant naissance à la limite ouest de la fosse Z87 anciennement exploitée et s'étendant vers le sud-ouest dans la zone lacunaire (voir la figure 1). Le programme de délimitation du gisement X22 est presque terminé, mais plus de 4 000 mètres d'analyses sont en attente. Ces analyses seront publiées dès qu'elles seront disponibles.

Les derniers résultats ont confirmé la continuité minérale entre les puits précédemment forés et les puits rapportés dans cette zone, qui continuent à présenter des teneurs supérieures à la moyenne sur de vastes épaisseurs. Tous les résultats présentés se situent entièrement à l'extérieur des enveloppes de la fosse de l'EEP et seront inclus dans la prochaine étude de faisabilité.

Points saillants des intersections du forage de la zone X22 :*Puits X22-23-021*

- Le puits a intersecté **1,36 g/t d'équ.-or sur 18 m et 3,62 g/t d'équ.-or sur 3 m dans une intersection élargie de 0,94 g/t d'équ.-or sur 32 m**, prolongeant la minéralisation en aval-pendage de 50 m au-delà du puits X22-23-024 précédemment rapporté, intersectant **1,49 g/t équ.-or sur 34,5 m** (voir la figure 2).

Puits X22-23-023

- Une minéralisation en amont-pendage de 100 m avec des intersections à la surface de **2,07 g/t d'équ.-or sur 4 m, y compris 6,10 g/t d'équ.-or sur 1 m (de 31 m à 35 m en foration descendante)**, ce qui démontre qu'il y a une continuité minérale à partir du puits 87-22-446 précédemment rapporté, intersectant **1,79 g/t équ.-or sur 8 m, y compris 7,57 g/t équ.-or et 4,31 g/t équ.-or sur 1 m** (voir la figure 3).
- Le puits a intersecté **2,62 g/t d'équ.-or sur 11 m dans une intersection élargie de 1,46 g/t d'équ.-or sur 30 m (de 151 m à 181 m en foration descendante)**, ce qui confirme l'élargissement minéral additionnel en amont-pendage de 100 m au-delà du puits 87-22-446 précédemment rapporté, intersectant **1,52 g/t équ.-or sur 12 m, y compris 10,51 g/t équ.-or sur 1 m** (voir la figure 3).

Justin Reid, chef de la direction de Troilus Gold, a déclaré ce qui suit : « Le forage dans la zone X22 n'a commencé qu'à la fin de 2022, et les résultats obtenus jusqu'à présent ont constamment attesté du fort

potentiel de cette zone peu profonde à avoir une incidence positive sur le profil des teneurs de Troilus au cours des premières années de vie de la mine. Les résultats obtenus aujourd'hui ont permis de combler les lacunes existantes entre les intersections précédemment forées et de renforcer la confiance dans la continuité de la minéralisation à des teneurs plus élevées dans l'ensemble de la zone X22. Nous attendons avec impatience la publication des autres résultats d'analyse au cours des semaines à venir, et nous pensons qu'ils confirmeront les résultats positifs actuels. »

La minéralisation en aval-pendage du puits de forage X22-23-021 se prolonge sur 50 m à partir du puits 87-22-446 reporté le 23 mars 2023 avec des intersections de **0,94 g/t d'équ.-or sur 32 m, y compris 1,36 g/t d'équ.-or sur 18 m**. Le puits 87-22-446 interceptait précédemment 1,66 g/t d'équ.-or sur 19,5 m dans une intersection plus large de 34,5 m à 1,49 g/t équ.-or (87-22-446). Cette zone de minéralisation reste ouverte en profondeur et la société a l'intention de forer un puits d'extension de 100 mètres au sud-est afin de vérifier la continuité minérale en amont-pendage (voir figure 2).

Le puits de forage X22-23-023 a intercepté **2,07 g/t d'équ.-or sur 4 m, y compris 6,10 g/t équ.-or sur 1 m** à la surface ainsi que **2,62 g/t équ.-or sur 11 m dans une intersection de 1,46 g/t équ.-or sur 30 m** à une profondeur d'environ 150 m de la surface, ce qui confirme une minéralisation de 100 m en amont-pendage au-delà du puits 87-22-446 qui présentait d'importantes interceptions de **1,52 g/t d'équ.-or sur 12 m, y compris 10,51 g/t d'équ.-or sur 1 m** (voir le communiqué de presse du 16 février 2023). Le puits X22-23-023 confirme également la continuité minérale en comblant l'écart de 200 mètres avec le puits 87-22-410 précédemment reporté, qui a intercepté **2,04 g/t équ.-or sur 17 m, y compris 4,95 g/t équ.-or sur 5 m** (voir la figure 3 et le communiqué de presse du 17 octobre 2022).

Les résultats annoncés aujourd'hui démontrent des accumulations significatives, ce qui est conforme aux résultats de teneurs supérieures à la moyenne obtenus depuis le début des forages dans la zone X22 à la fin de l'année 2022. Les forages ont pour but de définir et d'étendre le couloir minéralisé de déformation nord-est sud-ouest de la limite ouest de la fosse Z87 anciennement exploitée au sud-ouest. Ils ont également permis d'étendre sa longueur initiale de 300 m à 1 km. Davantage de forages intercalaires seront effectués dans les puits d'extension précédemment forés afin de mieux définir le gîte de minéralisation de la zone X22.

Le programme de délimitation initial de 6 000 mètres de la zone X22 a été étendu de 1 300 mètres supplémentaires à la suite des résultats positifs annoncés le 23 mars 2023, dont **10,83 g/t équ.-or sur 6 m dans un intervalle élargi de 2,72 g/t équ.-or sur 34 m**. Ces forages supplémentaires visent à définir les corridors à haute teneur dans la partie la plus au sud de la zone X22 et à délimiter la minéralisation en surface près de la fosse Z87. L'espacement actuel des forages sera évalué au fur et à mesure que les analyses seront reçues. Celles-ci pourraient justifier des forages supplémentaires afin de mieux définir la minéralisation à haute teneur près de la surface de la zone X22 et de l'inclure dans l'étude de faisabilité à venir.

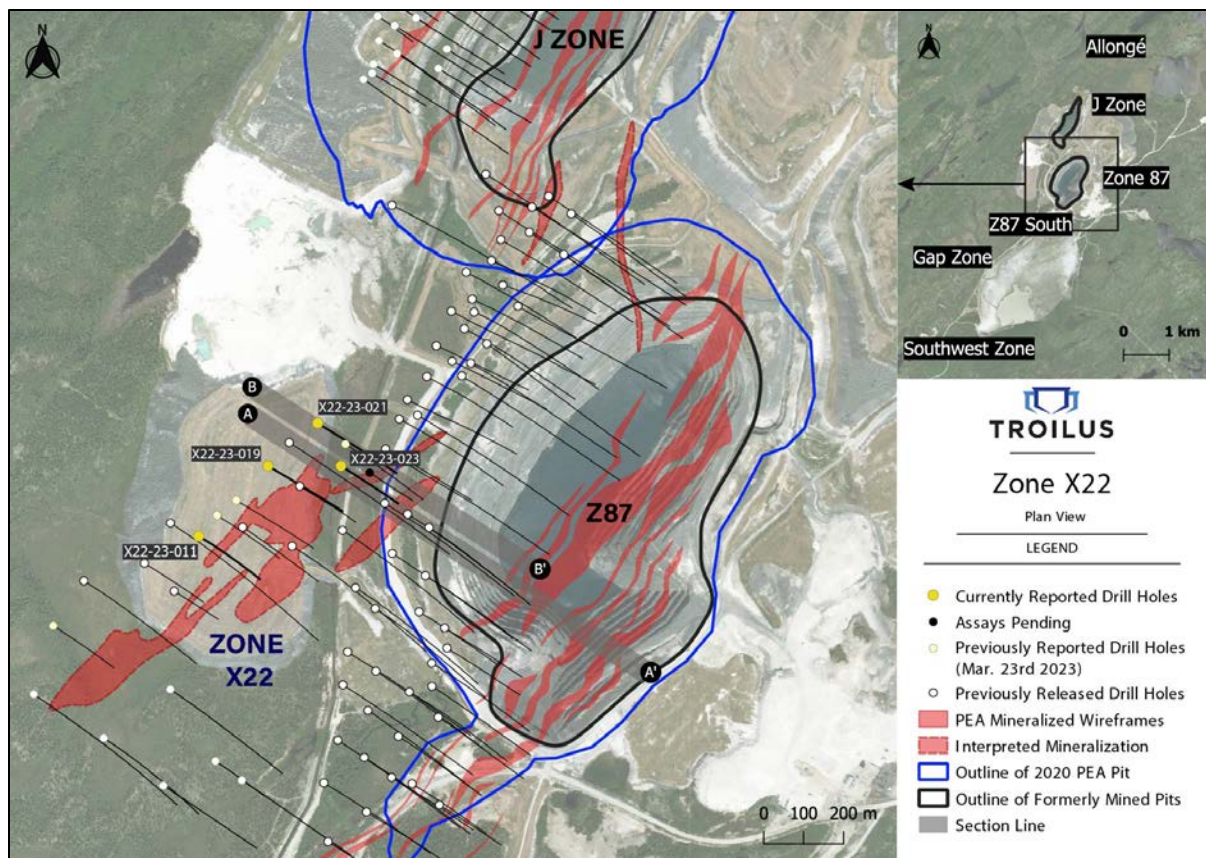


Figure 1 – Vue aérienne de la zone X22 illustrant les puits de forage actuels et ceux des rapports antérieurs

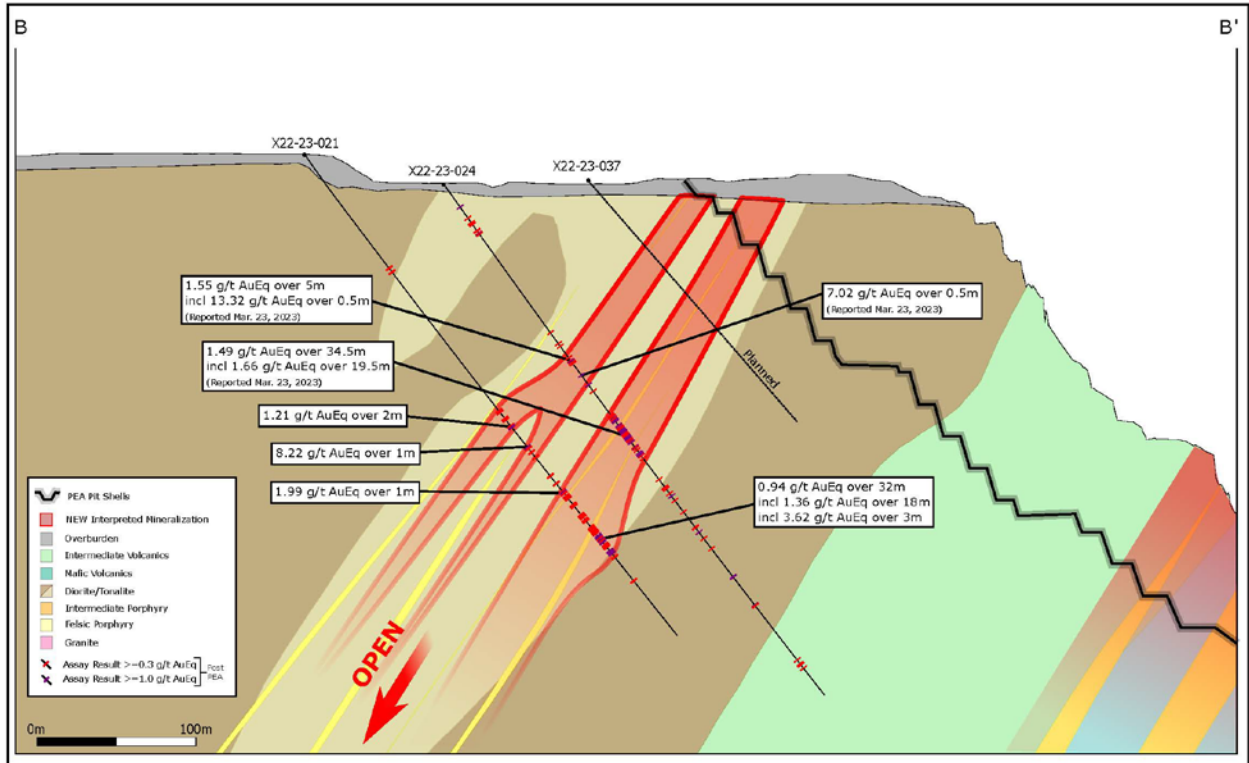


Figure 2 – Section 13,350 N (de B à B' dans la figure 1) orientée vers le nord montrant les résultats de puits X22-23-021

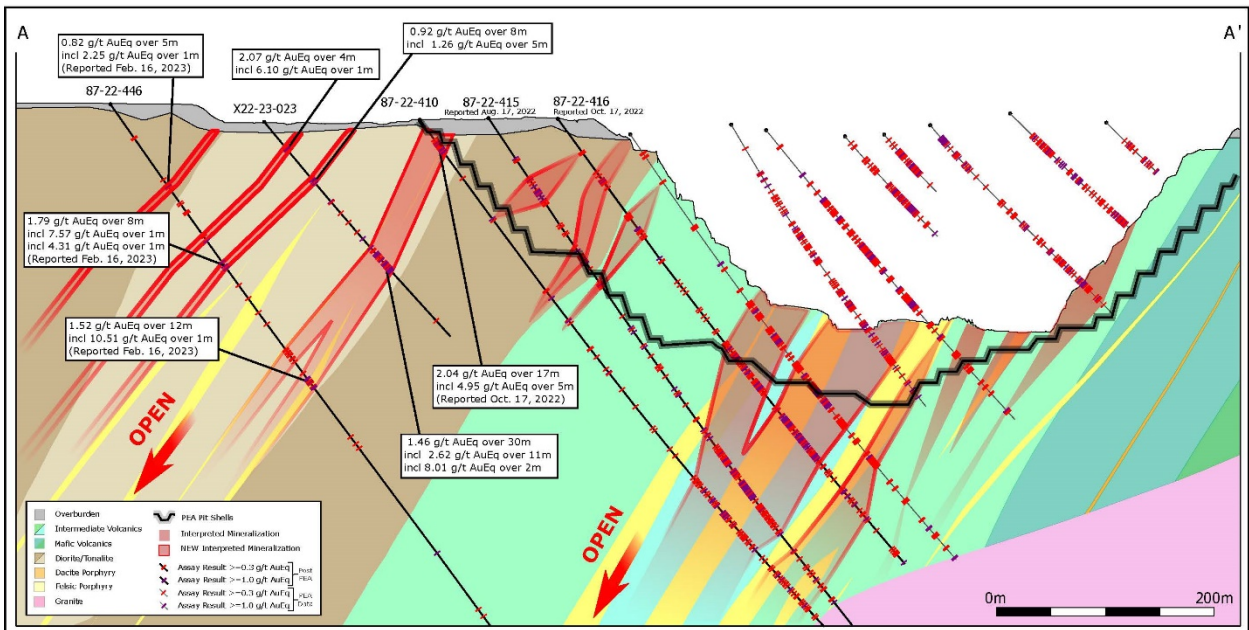


Figure 3 – Section 13,275 N (de A à A' dans la figure 1) orientée vers le nord montrant les résultats de puits X22-23-023

Tableau 1 – Résultats de forage de la zone X22

Puits	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Intérieur/extérieur de l'enveloppe de la fosse de l'EEP	Teneur en or (g/t)	Teneur en cuivre (%)	Teneur en argent (g/t)	Teneur en équ.-or (g/t)
X22-23-011								
	51	54	3	Extérieur	0,93	0,09	0,88	1,06
incl.	218	224	6	Extérieur	0,74	0,09	0,81	0,86
incl.	229	235	6	Extérieur	0,97	0,09	0,79	1,10
X22-23-019								
incl.	113	115	2	Extérieur	1,11	0,08	2,20	1,24
	196	197	1	Extérieur	8,46	0,00	0,25	8,47
	322	323	1	Extérieur	1,27	0,00	0,25	1,27
X22-23-021								
	213	215	2	Extérieur	0,96	0,12	10,45	1,21
	230	231	1	Extérieur	7,79	0,26	10,00	8,22
	266	267	1	Extérieur	1,98	0,01	0,25	1,99
	284	316	32	Extérieur	0,91	0,01	0,45	0,94
incl.	298	316	18	Extérieur	1,35	0,01	0,43	1,36
incl.	313	316	3	Extérieur	3,61	0,01	0,48	3,62
X22-23-023								
	31	35	4	Extérieur	2,01	0,01	4,40	2,07
incl.	32	33	1	Extérieur	5,93	0,02	14,40	6,10
	66	74	8	Extérieur	0,85	0,04	1,46	0,92
incl.	69	74	5	Extérieur	1,17	0,05	2,13	1,26
	95	96	1	Extérieur	2,35	0,00	0,25	2,36
	140	141	1	Extérieur	2,89	0,00	0,25	2,89
	151	181	30	Extérieur	1,43	0,02	0,78	1,46
incl.	170	181	11	Extérieur	2,54	0,05	0,93	2,62
incl.	177	179	2	Extérieur	7,75	0,19	3,00	8,01

* Veuillez noter que les intervalles de forage décrits dans ce communiqué de presse sont des longueurs de carottes en fond de trou, les épaisseurs réelles ne pouvant être déterminées avec les informations disponibles.

Assurance et contrôle de la qualité

Dans le cadre du programme de forage de la zone X22, des échantillons d'analyse d'un mètre ont été prélevés à partir de carottes de calibre NQ, puis sciés en deux. Une moitié a été envoyée pour analyse à ALS Laboratory, un laboratoire commercial agréé, et l'autre moitié a été mise de côté à des fins d'analyse, de contre-vérification et de consultation ultérieure. Un programme rigoureux d'assurance et de contrôle de la qualité a été appliqué à tous les échantillons, comprenant l'intégration d'un étalon minéralisé certifié et d'un échantillon de référence dans chaque lot de 25 échantillons. Chaque échantillon a été préparé selon la procédure normalisée de concassage à 75 microns (85 % passant) sur des demi-carottes de 500 g.

Les échantillons ont fait l'objet d'une pyroanalyse 1-AT (30 g) avec fini par absorption atomique et lorsque les résultats étaient supérieurs à 3,5 g/t d'or, les analyses ont été reprises avec un fini gravimétrique. Pour les échantillons d'assurance et de contrôle de la qualité, une pyroanalyse de 50 g a été effectuée. Outre les analyses pour l'or, ALS Laboratory a effectué une analyse multiéléments ME-ICP61 pour 33 éléments ICP-AES au moyen de quatre acides.

Expertise d'une personne qualifiée

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans ce communiqué de presse ont été revus et approuvés par Nicolas Guest, géoscientifique professionnel et géologue principal de projet, qui est une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101. M. Guest est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43-101.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière junior établie au Canada qui se concentre sur l'avancement systématique et l'élimination des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus se situe dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où elle possède un territoire stratégique de 1 420 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La Société accroît les études techniques depuis la réalisation d'une EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

+1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée; des facteurs liés à l'environnement, aux autorisations, aux lois, aux titres de propriété, à la fiscalité, au cadre sociopolitique, à la commercialisation ou à d'autres questions pertinentes pourraient avoir des répercussions notables sur l'estimation révisée des ressources minérales déclarées. Il n'existe aucune certitude que les ressources minérales indiquées pourront être converties en réserves minérales

présumées. Il n'existe aucune certitude que l'estimation révisée des ressources minérales déclarées se concrétise.

Cette EEP est de nature préliminaire et comprend des ressources minérales inférées qui sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour qu'on leur impute des considérations économiques qui permettraient de les classer dans la catégorie des réserves minérales. Il n'y a, par ailleurs, aucune certitude que les résultats de l'EEP se concrétiseront. La viabilité économique des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été établie. L'EEP est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Consultez l'information qui suit ainsi que le dernier rapport technique de la Société accessible sur SEDAR afin d'obtenir des renseignements supplémentaires concernant les principales hypothèses, les paramètres, les méthodes et les risques liés à la détermination de l'information qui précède.

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant les incidences et les résultats du programme de forage en cours sur la Société; le potentiel de croissance et les éventuels aspects économiques du projet et l'état des connaissances de la Société à l'égard du projet; le potentiel de mise en valeur et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales; la concrétisation de l'estimation des ressources minérales; le moment auquel aura lieu l'exploration future prévue et son ampleur; les résultats attendus du programme de forage de la Société pour 2023 et leurs incidences éventuelles sur l'importance potentielle estimée des ressources minérales; les coûts des activités futures; les dépenses d'immobilisations et les frais d'exploitation; les résultats des activités d'exploration; la capacité prévue des investisseurs à continuer de profiter des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le programme d'exploration entraînera un accroissement des ressources minérales; les

risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; les répercussions que la pandémie de la COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs des minéraux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.